

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigne, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis au Président,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à Monsieur Eric LELIEUR, 1^{er} Vice-Président du Bureau de la CCI Littoral Hauts de France, à l'effet de signer l'avenant à la convention de partenariat entre la CCI Littoral HDF et la Communauté de Communes Pays d'Opale dans le cadre du développement économique et soutien aux entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Opale.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 24 mars 2023



Philippe HOURDAIN
Président